

Revue de géographie du Laboratoire Leïd

Dynamiques des territoires et développement



*N°25
Juillet
2021*

Université Gaston Berger - Sénégal



Revue de géographie du laboratoire Leïdi ISSN 0851-2515

« Dynamiques des territoires et développement »

Université Gaston Berger. BP 234 Saint-Louis du Sénégal

Courriel : revuedegeographieugb@gmail.com

Président d'honneur :

Pr Mamadou Moustapha SALL, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Ancien Président du CTS de LSH et Secrétaire général du CAMES

Rédacteur en chef :

Pr Cheikh Samba WADE : Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)

Courriel : cheikh-samba.wade@ugb.edu.sn Tél +221 781823222

Secrétaire de rédaction : Dr. Aliou NDAO

Courriel : ndaou.aliou@ugb.edu.sn Tel : 77 4549591

1. Comité scientifique et de lecture

- Pr. Alioune KANE (géographe), Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)
- Pr. Alphonse YAPI-DIAHOU (géographe), Université de Paris 8, Vincennes -Saint-Denis (France)
- Pr. Boubou Aldiouma SY (géographe), Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)
- Pr. Cheikh Samba WADE, (géographe), Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)
- Pr. Constant HOUNDÉNOU (Agroclimatologie), Univ. Abomey-Calavi (Bénin)
- Pr. Edinam KOLA (géographe), Université de Lomé (Togo)
- Pr. Famagan-Oulé KONATÉ (Démographe, environnementaliste), Université de Bamako (Mali)
- Pr. Géraud MAGRIN (géographe), HDR Paris Panthéon Sorbonne (France)
- Pr. Ibrahima Bouzou MOUSSA (géographe), UAM (Niger)
- Pr. Jean Luc PIERMAY (Emérite, géographe), Université Louis Pasteur (ULP), Strasbourg (France)
- Pr. Latsoucabé MBOW (géographe), Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)
- Pr. Mamadou Moustapha SALL (géographe), Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)
- Pr. Mouhamadou Mawloud DIAKHATE (géographe), Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)
- Pr. Moussa GIBIGAYE (géographe), Université Abomey-Calavi (Bénin)
- Pr. Oumar DIOP (géographe), Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)
- Pr. Roméo FARINELLA (géographe), Université de Ferrera (Italie)
- Pr. Thierry JOLIVEAU (géographe), SIG, Saint-Etienne (France)
- Pr. Wilfried WISSIN (géographe), Université Abomey-Calavi (Bénin)
- Dr ALLA Della André (Géographe), Maître de Conférences. Institut de Géographie tropicale (IGT) Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
- Dr. Ibrahima MBAYE (géographe), Maître de Conférences, Université Assane SECK, Ziguinchor (Sénégal)
- Dr. Oumar SY (géographe), Maître de Conférences, Université Assane SECK, Ziguinchor (Sénégal)
- Dr. Papa SAKHO (géographe), Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)
- Dr. Sidy Mohamed SECK (géographe), Maître de Conférences, Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)
- Dr. Tidiane SANE (géographe), Maître de Conférences, Université Assane SECK, Ziguinchor (Sénégal)

2. Note et recommandations aux auteurs

La Revue de Géographie du Laboratoire Leïdi « Dynamiques des territoires et développement » (DTD) est fondée en 2000. Elle est éditée par l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Lettres et Sciences Humaines (LSH) de l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis. La RGLL est un espace de diffusion de travaux originaux de géographie qui relèvent du domaine des « Sciences de l'homme et de la société ». Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES (cf. dispositions de la 38^e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016). Les contributeurs doivent s'y conformer.

2.1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre (Times New Romans, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache), l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (keywords) au nombre de 5, le résumé en anglais (abstract). Le résumé synthétise la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (Problématique ; Hypothèse



Revue de géographie du laboratoire Leïdi ISSN 0851-2515
« Dynamiques des territoires et développement »
Université Gaston Berger. BP 234 Saint-Louis du Sénégal
Courriel : revuedegeographieugb@gmail.com

compris) ; Approche (Méthodologie) ; Résultats ; Analyse des Résultats ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques (s'il s'agit d'une recherche expérimentale ou empirique).

Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*).

Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel Word, Times New Romans, taille 12, interligne 1.5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris).

Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)

1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)

1.2.1. Troisième niveau (Times 12 italique sans le gras)

2.2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : **i.** annoncés, **ii.** Insérés, **iii.** Commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

3. Notes et références

3.1. Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (B. A. SY. 2008, p. 18) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples : En effet, le but poursuivi par M. ASCHER (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...) »

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. DIAGNE (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit : Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. DIAKITÉ, 1985, p. 105).

3.3. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.



Revue de géographie du laboratoire Leïdi ISSN 0851-2515
« **Dynamiques des territoires et développement** »
Université Gaston Berger. BP 234 Saint-Louis du Sénégal
Courriel : revuedegeographieugb@gmail.com

3.4. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) *pour les articles et les chapitres d'ouvrage.*

« Le titre d'un article est présenté entre guillemets », *celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.* Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

3.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les références ne sont pas numérotées. Exemples :

- ALBARELLO L., (2007), *Apprendre à chercher : l'acteur social et la recherche scientifique*, De Boeck, 3^{ème} éd, 201 p
- ALISSOUTIN R. L., (2008), *Les défis du développement local au Sénégal*, CODESRIA, Dakar 189 p
- ALOKO-N'GUESSAN J., DIALLO AMOTCHO H. K., (2010), *Villes et organisation de l'espace en Afrique*, Paris, Karthala, 221 p
- ALVERGNE C., (2008), *Le défi des territoires : comment dépasser les disparités spatiales en Afrique de l'Ouest et du centre*, Paris, Karthala-PDM, 259 p
- ANTHENAUME, B. et GIRAULT F (sous la direction)., (2005), *Le territoire est mort- vive les territoires* IRD, Paris, 384 p.
- BELLINA S., MAGRO H., VILLEMEUR V., (2008), *La gouvernance démocratique, un nouveau paradigme pour le développement ?* Karthala, Paris, 583 p
- BOCQUER P. et TRAORÉ S., (2000), *Urbanisation et dynamique migratoire en Afrique de l'Ouest. La croissance urbaine en panne*, Harmattan villes et entreprises, Paris, 148 p.
- DIAKHATÉ M. M., (2011), *L'Aménagement du territoire au Sénégal : Principes, pratiques et devoirs pour le XXI^e siècle*, NEA, Paris, 230 p.
- IGUÉ J., (1983), « L'officiel, le parallèle et le clandestin : commerce et intégration en Afrique de l'Ouest », in *politique Africaine*, n° 9, Karthala, p 29-51.
- KASSI I., (2010), « Espaces publics : enjeux sociaux d'appropriation de l'espace urbain à Abidjan », in *Villes et organisation de l'espace en Afrique* p 135-147
- PIERMAY J. et SARR C., (2007), *La ville Sénégalaise une invention aux frontières du monde*, Paris, Karthala, 243 p
- SECK A., (1965), « Les escales du fleuve Sénégal, in *Revue de géographie de l'Afrique Occidentale* », N° 1-2, p 71-118.
- WADE C. S., (2014), *Croissance urbaine, dynamique territoriale et gouvernance de la ville de Saint-Louis et de sa périphérie, la commune de Gandon*, Doctorat d'Etat de géographie, Université Gaston Berger de Saint-Louis, 448 p.

4. Nota bene

4.1. Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

4.2. Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.

4.3. Pour la pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45.

4.4. En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

4.5. Eviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes, observer plutôt un espace.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL).

4.6. Plan : Introduction (Problématique, Hypothèse), Méthodologie (Approche), Résultats, Analyse des résultats, Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques

Résumé : dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (**y compris le titre de l'article**)

Introduction : doit comporter un bon croquis de localisation du secteur de l'étude, etc.

Outils et méthodes : (Méthodologie), l'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes.

Résultats : l'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans **Outils et méthodes** (pas les résultats d'autres chercheurs). L'Analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article ; le point "R" présente le résultat issu de l'élaboration (traitement) de l'information sur les variables.



Revue de géographie du laboratoire Leïdi ISSN 0851-2515
« Dynamiques des territoires et développement »
Université Gaston Berger. BP 234 Saint-Louis du Sénégal
Courriel : revuedegeographiegb@gmail.com

Discussion : la discussion est placée avant la conclusion ; la conclusion devra alors être courte. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages. Les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions.

5. Conditions de publication

La Revue de Géographie du Laboratoire Leïdi reçoit en continu les contributions et paraît deux fois dans l'année : juillet et décembre. Les textes reçus sont soumis en double instruction e aveugle. Dans certains cas le recours à une troisième évaluation est indispensable et nécessaire avant acceptation. L'ordre de publication dépend du dépôt du texte, du retour de l'instruction, de la prise en charge des corrections et du respect de la ligne éditoriale de la revue et de son acceptation par les réviseurs.

6. Frais d'instruction et de publication

Des frais d'instruction et de publication de 30.000 F.CFA (45Euros) non remboursables sont retenus pour tout projet d'article.



SOMMAIRE

Système agroalimentaire et gestion des crises socio-sanitaires : cas des mesures de gestion de la Covid-19 au Sénégal.....	8
<i>Amadou NDIAYE</i>	
Le trafic nocturne clandestin du pétrole sur les lagunes Aby et Ebrie (Côte d'Ivoire) : conséquences sur le commerce des produits pétroliers et l'environnement.....	21
<i>Séka Fernand AYENON et N'Goran Norbert KOUAKOU</i>	
Croissance urbaine et gestion des inondations dans la banlieue dakaroise.....	35
<i>Coura KANE et Mouhamadou Mawloud DIAKHATE</i>	
Anthropisation du milieu et dynamique de la végétation dans le canton de Daoude au Nord-Togo.....	51
<i>Abdourazakou ALASSANE</i>	
Analyse des débuts et fins d'hivernage au Sénégal de 1981 à 2015.....	65
<i>Yaya Mansour DIEDHIOU, Oumar KONTE, Pascal SAGNA, Cheikh DIOP, Ousmane NDIAYE, Pierre Corneille SAMBOU</i>	
Facteurs de prolifération des dépotoirs sauvages et leurs effets sur le cadre de vie des populations de la ville d'Abomey-Calavi.	85
<i>Comlan Irené Eustache Zokpénou QUENUM</i>	
Impacts de la décharge publique d'Abidjan sur le développement du village quartier d'Akouédo.....	104
<i>Sanaliou KAMAGATE, Aboubakar COULIBALY et Kouadio Yacouba ADAMA</i>	
Facteurs associés à l'utilisation d'une méthode contraceptive moderne à un moment quelconque par les femmes.....	120
<i>Famagan-Oulé KONATE et Mariam F KONATE</i>	
Approches théorique et pratique du développement par les technologies numériques en Afrique.....	137
<i>Alain François LOUKOU</i>	
Les transports collectifs informels de voyageurs, source de nuisances à Dakar (Sénégal).....	150
<i>Awa FALL</i>	
Les unités pastorales au Sénégal, des outils d'aménagement et de résilience de l'espace pastoral.....	166
<i>Cheikh Tidiane WADE, Seydou BADJI et Néné Dia NDIAYE</i>	
Les systèmes agroalimentaires de la filière riz au Bénin, un outil de développement local de la basse vallée de l'Oueme.....	179
<i>Pascal GBENOU, Patrice D. KOUTCHICO, Bio Goura SOULE et Moussa GIBIGAYE</i>	
Impacts de l'usage des produits chimiques sur la santé humaine et l'environnement, dans les localités de Diannah et de Kabadio (région de Ziguinchor/Sénégal).....	194
<i>Abdou Kadri SAMBOU, Ibrahima MBAYE et Mamadou FALL</i>	

De l'efficacité des nouveaux outils d'analyse statistique pour mesurer une criminalité en milieu urbain. (The effectiveness of new statistical analysis tools in measuring urban crime.)215

Bertrand Chancelier WANDJI et Joachim ETOUNA

Mobilités quotidiennes et développement des transports en commun en pays Adiou230

André Armand MOUSSOH

Rôle du marché de Gouka dans le développement socio-économique de la commune de Bante au centre du Bénin244

Judith Eric Georges YETONGNON

LES UNITES PASTORALES AU SENEGAL, DES OUTILS D'AMENAGEMENT ET DE RESILIENCE DE L'ESPACE PASTORAL

Cheikh Tidiane WADE, Géographe, Enseignant – Chercheur à l'Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

Seydou BADJI, Géographe, Ancien Responsable du système pastoral d'alerte et d'information de l'ONG Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières – Sénégal

Néné Dia NDIAYE, Géographe, Consultante

Résumé

La Zone sylvopastorale est marquée par une forte vulnérabilité des milieux et de l'économie locale face aux crises climatique, environnementale, sociale, économique, etc. Depuis près de trente ans, l'Etat et ses partenaires mettent en œuvre des projets et programmes d'appui à une meilleure gestion des ressources naturelles de cette zone à travers un aménagement de l'espace par des unités pastorales. Au-delà de la mobilisation des acteurs locaux pour une concertation autour des ressources naturelles, les UP représentent aussi des cadres de mise en œuvre de diverses activités de développement local. Cette étude, qui s'adosse à une bonne connaissance du pastoralisme et diverses expériences de terrain des auteurs, tente d'analyser au-delà des simples observations, la part de l'approche UP dans le renforcement des capacités de résilience de l'élevage pastoral dans la ZSP. C'est un retour d'expériences critiques des auteurs qui montre que malgré les apports des UP au développement du pastoralisme et des communautés pastorales, ces outils de gestion spatiale sont toujours confrontés à des défis de pérennisation et de résilience de l'élevage pastoral aux crises actuelles. Ce constat doit éveiller les nouveaux projets et programmes pastoraux basés sur l'approche UP, pour une revue de la stratégie de pérennisation des UP et de leur appropriation par les acteurs locaux.

Mots clés : *Zone sylvopastorale, unité pastorale, élevage, ressources, développement*

PASTORAL UNITS IN SENEGAL, TOOLS FOR DEVELOPMENT AND RESILIENCE OF THE PASTORAL SPACE

Abstract

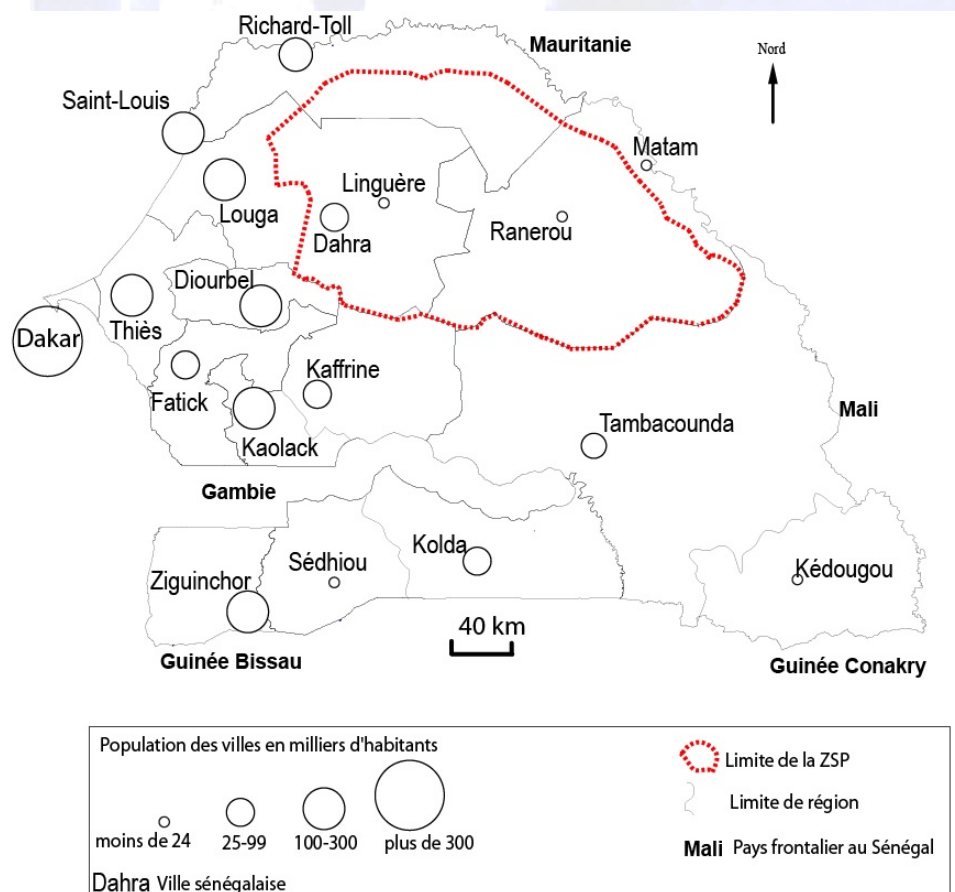
The silvopastoral zone is characterized by a high vulnerability of the environment and the local economy confronted with climatic, environmental, social, economic crises, etc. For nearly thirty years, the government and its partners have been implementing projects and programs to support better management of natural resources in this area through spatial planning by pastoral units. In addition to the mobilization of local actors to discuss natural resources, the PU are also opportunities for the implementation of various local development activities. This study based on a good knowledge of pastoralism and various field experiences of the authors tries to analyze beyond simple observations, the role of the UP approach in strengthening the resilience capacities of livestock farming in the silvopastoral zone. It is a feedback from the authors' critical experiences which shows that despite the contributions of the PU to the development of pastoralism and pastoral communities, these spatial management tools are still facing sustainability and resilience challenges, in a context of crisis. This observation should draw attention to new pastoral projects and programs based on the PU approach, in order to review the UP sustainability strategy and their appropriation by local actors.

Keywords : *silvopastoral zone, pastoral unit, livestock, resources, development*

Introduction

La Zone sylvopastorale (ZSP) est considérée comme la zone de prédilection de l'élevage pastoral au Sénégal (cf. carte 1).

Carte 1 : Localisation de la Zone sylvopastorale au Sénégal



Source : D'après les données de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (2013)

La mobilité est donc essentielle à la pratique de l'élevage pour une meilleure exploitation des ressources naturelles de la ZSP, notamment les mares et les pâturages dont la disponibilité dépend largement du rythme des saisons de pluies. En règle générale, la transhumance permet aux animaux d'accéder à des pâturages de bonne qualité et à de meilleures conditions d'abreuvement, surtout si l'on se rend dans des régions où la saison des pluies commence plus tôt et finit plus tard. La mobilité de saison sèche permet ainsi de maintenir les animaux en bon état, d'augmenter leur productivité et, en situation de crise, de les sauver (B. THEBAUT, 2002). Cette nécessaire transhumance a pendant longtemps souffert des préjugés et insuffisantes compréhensions des pouvoirs publics qui la traitaient d'élevage « contemplatif » et peu productif au regard des autres activités rurales telles que l'agriculture (B. FAYE, 2006).

En conséquence, les interventions étatiques en matière d'élevage sont généralement orientées vers l'amélioration de la santé animale et de l'hydraulique pastorale. Par exemple, dans la ZSP

la politique de développement de l'élevage pastoral s'opérait pendant la période coloniale (P. MERLIN, 1951 cité par C. BA, 1986) jusque dans les premières années d'indépendance, par la mise en place de forages et puits pastoraux en plus des services vétérinaires pour la lutte contre les pathologies comme la peste bovine qui décimait le cheptel local (C. BA, 1986). Cependant, à partir des années 1970, les systèmes d'élevage transhumants s'essouffent fortement face à la série de sécheresses et ses effets néfastes sur les troupeaux. La baisse des volumes annuels de pluies entraîne des déficits de pâturages, l'assèchement précoce des mares, mais surtout une profonde dégradation des milieux naturels. La rareté des ressources pastorales et la progression du front agricole amplifient les conflits entre pasteurs et agriculteurs (O. TOURÉ, 1997). À cela s'ajoute une extension du front agricole, actuellement seul l'est de la ZSP échappe encore à la culture de rente, l'arachide (N. DIA, 2014).

C'est dans ce contexte que les unités pastorales (UP) sont perçues comme des outils de gestion des ressources naturelles et d'amélioration des performances de l'élevage transhumant. Ce sont donc des plans de gestion de l'espace visant à mieux organiser l'espace et à le rationaliser (B. THEBAUD, 2001). Entre le début des années 1990 avec le Projet d'appui à l'élevage (PAPEL I, puis PAPEL II) et aujourd'hui avec les projets et programmes d'appui au pastoralisme, de nombreuses UP dessinent le maillage de l'espace de la ZSP. Après une trentaine d'années de mise en œuvre, il est devenu nécessaire d'évaluer l'apport des UP en matière de gestion concertée des ressources pastorales. Ceci est d'autant plus important que depuis le début des années 2010, le pastoralisme fait l'objet d'un regain d'intérêt important au Sahel, surtout dans un contexte de changement climatique et de crises politico-militaires.

Méthodologie

Cet article se propose d'analyser les impacts des unités pastorales sur le développement de l'élevage pastoral dans la région sylvopastorale du Sénégal. Il part d'une hypothèse structurante qui se fonde sur le fait que, l'espace pastoral du Ferlo connaît une importante recomposition territoriale face à la multiplication des effectifs du bétail transhumant et la raréfaction des ressources pastorales en lien avec les fréquentes années à pluviométries déficitaires. Les outils de régulation de l'accès de ces ressources et les activités de mobilisation sociale pour leur amélioration, constituent la principale contribution des UP au Ferlo.

Cette étude résulte de la capitalisation des connaissances et des expériences de terrain des auteurs de près d'une dizaine d'années dans la zone agrosylvopastorale du Sénégal²².

²² Les unités pastorales ont émergé au Sénégal dans les années 80 et ont été réactualisées par le Projet d'Appui à l'Élevage (Papel) au Ferlo et ont été adopté par d'autres projets tels que le Projet de Développement Agricole dans le département de Matam (Prodam) et le Programme de Gestion Intégrée des Écosystèmes du Sénégal (PGIES) notamment au nord du pays dans la région de Matam. Aussi, le Programme Vers des territoires moins émetteurs de GES et plus résistants aux Changements Climatiques au Sénégal avait comme objectif général à long terme de « Contribuer à un développement local durable tenant compte de la dimension « changements climatiques ». Il s'agissait de promouvoir des moyens d'existence et un développement local durable, basés sur une stratégie ayant pris en compte les risques et les opportunités offertes par les changements climatiques dans les secteurs comme l'élevage. Le Programme Promouvoir la Résilience des Économies au niveau des zones Semi Aride financé par le CRDI avait un projet sur les chaînes de valeur lait et viande au niveau du Ferlo. L'objectif était de favoriser l'émergence et le développement d'économies équitables et résilientes au climat en zones semi-arides, grâce à l'excellence dans la recherche et l'engagement soutenu des parties prenantes. « Le projet de « Lutte contre la désertification par l'appui au pastoralisme » d'AVSF intervient dans la zone, depuis plusieurs années et a contribué à la mise en place de plusieurs unités pastorales. Le projet a mis en place un Système d'alerte précoce pour l'élevage au Ferlo. Ce projet a travaillé dans les domaines des Systèmes d'alerte précoce, de la Gestion des risques liés à la sécurité alimentaire et aux ressources naturelles, du Pastoralisme, etc. AVSF a également utilisé ce dispositif pour informer les éleveurs de la crise du Covid-19.

La participation à différents programmes de recherche et de développement pastoral dans cette zone, a permis d'analyser le rapport entre UP et pastoralisme dans le nord-est sénégalais. Il s'agit, d'une part, des projets de l'ONG Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) mis en œuvre dans les régions de Louga et de Matam, en appui au pastoralisme principalement à travers la mise en place d'UP pour une gestion concertée des ressources pastorales. D'autre part, il y a le Programme Promouvoir la Résilience des Économies en zones Semi-Arides (PRESA) financé par le CRDI sur la résilience des économies au niveau des zones semi arides, face aux impacts des changements climatiques. Ces expériences ont été renforcées par des données de littérature portant sur le Projet de développement agricole de Matam (PRODAM), le Projet de gestion intégré des écosystèmes du Sénégal (PGIES) et le Projet d'Appui à l'Élevage (PAPEL). Des compléments ont été apportés par des éléments d'entretiens formels et informels avec différents acteurs de l'élevage pastoral en zone agrosylvopastorale du Sénégal, parmi lesquels des leaders d'organisations paysannes d'élevage (OPE) comme le Conseil National de la Maison des Eleveurs du Sénégal (CNMDE), des autorités locales (administratives et politiques), des représentants de services techniques déconcentrés, des agents de projets de développement, etc.

Résultats

Les Unités pastorales en zone sylvopastorale : évolution conceptuelle et mise en œuvre par les projets de développement

Parmi les projets exécutés en ZSP, nombreux sont ceux qui ont initié ou appuyé la mise en place d'UP. Cette forme d'aménagement de l'espace dépend d'un certain nombre de facteurs dont la disponibilité des ressources qui sous-tendent l'activité d'élevage. Dans les espaces sahélo-soudaniens, la conception de l'UP tient beaucoup compte des points d'eau. Selon Faye (2001), l'UP est constituée de « l'espace et de l'ensemble des ressources polarisées par un forage pastoral ». C'est une définition inspirée du projet de développement de l'élevage au Sénégal oriental (PDESO), qui a mis en place la première génération d'UP au Sénégal à partir de 1979, suite à la grande sécheresse de 1974 qui avait décimé une bonne partie du cheptel surtout bovin. Plus tard, au début des années 1990, le PAPEL a introduit les UP dans la ZSP en investissant, en plus de l'implantation des forages, dans le creusement et la réfection de puits pastoraux. Vu le rôle majeur de ces points d'eau (forages, puits, mais aussi mares), la définition de l'UP s'élargit au-delà des seuls forages.

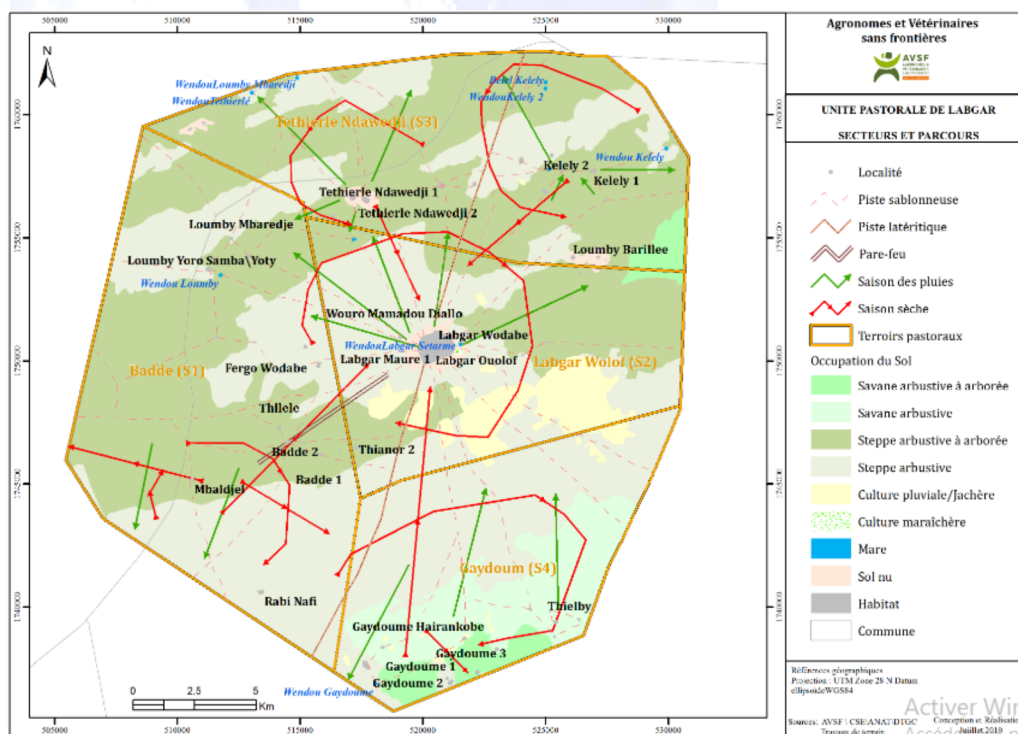
L'UP constitue donc un espace (avec ses ressources) délimité et polarisé par d'importants points d'eau (comme les forages) dont les populations sont liées par l'histoire, le voisinage et les pratiques d'usage des ressources locales. Cette définition est confortée par la politique de décentralisation en cours au Sénégal depuis longtemps, surtout à travers le transfert de compétences aux collectivités territoriales en 1996 et la loi 96-07. Cette UP qui inclut l'ensemble des acteurs (y compris les transhumants, les agriculteurs, etc.) est un démembrement de la Commune. Elle est délégataire de pouvoir particulièrement pour la prise en charge au niveau du territoire communal, de la gestion des ressources naturelles (GRN) qui est une des

compétences transférées. Elle représente en ce sens un cadre de concertation pour promouvoir un développement, prenant en compte la gestion durable et l'accès équitable aux ressources.

La stratégie du PAPEL tout comme celle des projets/programmes d'appui au pastoralisme qui s'en sont suivis, a été de définir l'UP comme un espace de concertation et d'action. Face à la forte poussée du front agricole dans certaines parties sud et sud-est de la ZSP, l'Etat et ses partenaires ont fait des efforts pour réorganiser l'espace en vue d'une bonne gestion des ressources naturelles. Ceci avait pour objectif de maîtriser « une activité économique concernant 47 % du cheptel total, 52 % des pâturages et 55 % de la production de produits finis de l'élevage tels que le lait et la viande » (FAO, 1994, cité par A. WANE et al., 2006).

L'UP a toutefois connu beaucoup d'évolutions dans sa démarche de mise en œuvre. Le PAPEL avait fait des efforts considérables, entre 1993 et 2007, dans la mise en place de 20 unités pastorales, en plus d'ouvrages hydrauliques. Son approche UP reposait dans un premier temps, sur un diagnostic des contraintes et des potentialités en matière de ressources naturelles et une élaboration de plans de gestion validés par les différentes instances élues et administratives. Ensuite différents comités (Comité d'Accueil des Transhumants, Comité de Lutte contre les Feux de Brousse, Associations d'usagers de forage : ASUFOR) sont constitués et accompagnés d'un plan de renforcement des capacités (alphabétisation, gestion administrative, accès au crédit...) et du développement d'activités génératrices de revenus.

Carte 2 : Exemple de carte réalisée pour le plan de gestion d'une UP appuyée par AVSF



Ces éléments méthodologiques sont repris par les différents projets et programmes qui se sont succédés au PAPEL, en y apportant quelques changements. Le Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes du Sénégal (PGIES) exécuté entre 2002 et 2012, a ajouté un aspect sécurisation

foncière, avec l'introduction d'une délibération d'affectation des terres délivrée par le Conseil municipal au profit du Comité de Gestion Inter-villageois, et d'un Code local accompagnant le plan d'aménagement de l'UP. Le Projet de Développement Agricole dans le département de Matam (PRODAM) aussi a renforcé la mise en place d'infrastructures pastorales et les capacités des acteurs (alphabétisation, formations et appui conseil).

L'ONG Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) également présente dans la ZSP depuis 2007, reprend certes les principes directeurs de mise en œuvre des UP, mais apporte principalement un dispositif de terrain pour l'animation du processus de mise en place de l'UP et d'exploitation des équipements sociaux de base. Par exemple, au cours de la mise en œuvre du projet Ega Egga ou lutte contre la désertification par l'appui au pastoralisme, AVSF a mis à la disposition de ses UP une dizaine d'animateurs d'UP, appuyés par plus d'une autre dizaine d'animateurs relais autochtones acquis dans le cadre d'un partenariat avec une organisation paysanne forte dénommée Entente des groupements associés à la base (EGAB). Cette animation de proximité vient tenter de lever la difficulté des anciennes expériences à faire pérenniser les UP au-delà de leur existence ; la postérité en dira plus après.

Pour éviter de complexifier la démarche de mise en œuvre des UP au risque qu'elle change selon les caprices des projets, un guide d'harmonisation a été réalisé en 2017 avec l'appui d'AVSF, du PASA LouMaKaf, du Programme d'Appui aux Filières Agricoles PAFA, etc. Ce document capitalise ces tentatives en vue de rechercher une institutionnalisation de la démarche UP (A. A. THIOUNE, 2017).

Des outils de développement au-delà de la gestion des ressources naturelles

Avec un certain recul, on ne peut pas négliger les apports des interventions par l'approche UP dans le maintien du pastoralisme dans la ZSP. La mise en place des UP, avec le renforcement du maillage hydraulique, a contribué à améliorer l'aménagement de l'espace et l'exploitation des forages par le bétail.

L'augmentation du nombre de forages dans l'espace pastoral a déconcentré les flux de bétail autour des anciennes infrastructures hydrauliques qui souffrent des excès de pompage pendant les périodes de fortes canicules. En avril – mai par exemple, sous des températures autour de 45°C, l'arrivée massive de transhumants aidant, les forages sont très sollicités avec des bovins à abreuver localement allant jusqu'à plus de 12 000 têtes. À Thiel, au sud du département de Linguère, le temps de pompage au mois de mai peut aller jusqu'à 13 heures par jour et 7 jours sur 7 ; ce qui accélère évidemment la vétusté des équipements. Mais avec la multiplication des forages par les projets pastoraux, à travers l'approche UP, l'accès à l'eau pour le bétail est de plus en plus facilité en ZSP, évitant ainsi les fortes concentrations autour des forages et réduisant en même temps les surpâturages dans certaines zones. Toutefois, des études montrent malheureusement que « la biomasse herbacée est ainsi pratiquement inexistante dans un rayon d'1 km autour du forage, alors que cet effet devient très réduit au-delà de 2 km (VALENZA ET DIALLO, 1972 ET VALENZA, 1981 cités PAR A. ICKOWICZ, 2012). Ce constat amène à relativiser l'intérêt des forages pour la gestion des pâturages en ZSP, sans leur enlever leur rôle majeur pour la conduite de l'élevage pastoral.

Globalement, les installations des transhumants sont de mieux en mieux organisées par les UP. En fait, le plan de gestion délimite relativement bien les zones de vocation du périmètre de l'UP : zones agricoles, parcours de bétail, mises en défens, etc. Le respect de cette organisation de l'espace, même s'il n'est pas toujours effectif, permet au moins de réduire les conflits entre usagers. À des périodicités variables selon les projets, les parcours de bétail sont déterminés et les champs de culture disposés de manière à éviter une incursion d'animaux dans les parcelles. Les règles de gestion, établies conformément à la législation en vigueur au Sénégal en matière de GRN, régissent les accès, le contrôle et le partage des ressources conformément au plan de gestion. Les transhumants qui arrivent sont informés par les villageois, mais aussi les commissions d'accueil des transhumants, ou à travers des radios communautaires et des réunions d'information. La mise en place des plans de gestion permet une meilleure gestion de l'espace et la réduction de plus de 80% des conflits agriculteurs-éleveurs ou transhumants-résidents (M. MBAYE, A. KANE, M. BALDE. 2014). Entre son entrée en léthargie à la fin du PAPEL en 2007 et sa réactualisation en 2017 par AVSF, l'UP de Barkédji cristallisait de nombreux cas de conflits pendant la saison des pluies, surtout entre pasteurs locaux et transhumants du Saloum. Mais depuis 2017, le bureau de l'UP s'est beaucoup investi dans l'atténuation de la situation en 2018 et 2019 à travers des émissions radios et des forums de sensibilisation, mais aussi l'interpellation régulière des autorités locales pour des besoins de médiation. Il faut relever que l'existence de radios communautaires en grand nombre dans la zone (Linguère, Dahra, Dodji, Thiel, Ranérou, Vélingara Ferlo, etc.), tout comme partout ailleurs dans le monde rural sahélien, favorise cette sensibilisation en grande pompe qui est largement utilisée par les UP pour pousser les pasteurs vers un changement de comportement. C'est dans cette même perspective aussi que s'inscrivent les initiatives de mise en place de systèmes d'alerte précoce, depuis le PAPEL jusqu'à AVSF, informant sur les différents paramètres de la condition pastorale. Toutefois, malgré quelques échos favorables, leurs impacts réels sur la performance de l'élevage pastoral sont à mieux étudier.

Les feux de brousse ont diminué de manière significative. Selon les données du Centre de suivi écologique, les surfaces brûlées par an, dans la région de Matam, passent de plus 30 000 ha en 2012/2013 à moins de 20 000 ha en 2017/2018. Sans l'attribuer totalement aux UP, il faut reconnaître qu'elles y sont pour beaucoup. En effet, des efforts sont réalisés dans la sensibilisation et la formation des communautés pastorales en matière de prévention et de lutte contre les feux de brousse à travers les UP. Par exemple, entre Louguéré Thioly et Younouféré, le PASA/LouMaKaf a ouvert 90 km de pare-feu dans le département de Ranérou. D'autres innovations sont en cours, c'est le cas des foyers améliorés et des biodigesteurs d'AVSF qui visent la préservation des ligneux par la réduction de l'usage du bois. Comment donc ne pas imaginer que cela participe grandement à protéger les pâturages ?

Photo 1: Séance de sensibilisation des membres d'une UP d'AVSF sur les feux de brousse en décembre 2016



La mise en œuvre des UP s'accompagne de la mise en place de parcs à vaccination, de magasins d'aliments de bétail, de pharmacies vétérinaires villageoises avec la formation d'auxiliaires d'élevage, l'appui des campagnes de vaccination de masse, etc. L'accès à ces infrastructures et services permet d'améliorer la santé animale et les paramètres zootechniques et zoo-économiques du cheptel. Au cours d'un entretien informel en septembre 2016, M. FALL, agronome au PRODAM, a soutenu que grâce à toutes ces innovations, la productivité de l'élevage a été relativement augmentée dans la zone d'intervention du programme. Ainsi, le taux de fécondité est passé de 50 à 64 %, celui de la mortalité de 16 à 08 % et le taux d'exploitation de 10 à 14 %.

L'accompagnement des Associations d'usagers de forage (ASUFOR) pour une meilleure gestion des forages pastoraux, représente un volet non négligeable de l'approche UP. Construite autour du forage, cette approche a intégré le renforcement des capacités techniques, administratives et financières des ASUFOR. Les ASUFOR ont été appuyées pour ouvrir des comptes en banque et gérer de manière autonome leurs infrastructures. Des outils de comptabilité et des procès-verbaux de réunions sont tenus par les responsables des forages dans les UP. Chez les projets d'AVSF, UP et ASUFOR forment le double levier de l'action d'appui au pastoralisme. C'est même le modèle de gestion capitalisé qui donnera naissance plus tard au projet *Ega Egga*.

Les interventions des projets d'élevage dans la mise en œuvre d'UP, a surtout favorisé l'accès de certaines catégories de population à des activités génératrices de revenus (AGR). Depuis quelques années, les paysages de la ZSP se distinguent par des périmètres maraichers implantés autour des forages. Les femmes parviennent ainsi à cultiver des légumes sur de petites étendues (autour d'1 ha) pour approvisionner d'abord leurs ménages en condiments, ensuite se procurer des revenus nécessaires à leur émancipation économique. Cela permet d'une part, de booster la

dynamique organisationnelle des femmes, tout en facilitant d'autre part, l'accès des ménages pastoraux à une alimentation plus diversifiée et riche. Toutefois, la rentabilité économique de certaines activités de maraichage, demeure encore à prouver.

Par effet d'entraînement, il faut noter que la facilitation de l'accès à l'eau par les forages, l'implantation d'infrastructures pastorales, le développement d'AGR, a induit des conséquences positives dans certains villages de la ZSP. Par exemple, à Thionokh, sur le plan scolaire, depuis 2010, l'école primaire fait 100% de réussite à l'entrée en 6^e. Le village dispose d'un collège et maintenant d'un lycée (M. MBAYE, A. KANE, M. BALDE. 2014). On constate plus d'une vingtaine de petites boutiques et d'un marché hebdomadaire, alors qu'avant l'installation du forage, il fallait se déplacer pour s'approvisionner en produits de premières nécessités, même pour une boîte d'allumettes.

Discussions

A travers la mise en place des UP, les opérateurs avaient donc misé sur une sécurisation de l'élevage en intervenant sur l'accès à l'eau (construction de plusieurs forages), sur la protection du cheptel (appui de la vaccination), sur l'amélioration de l'environnement, sur le renforcement des capacités des populations, le développement d'AGR, avec l'idée de « sécuriser l'élevage traditionnel mais pas de le moderniser ». Mais aujourd'hui la question centrale réside dans la pérennisation de cette approche face à plusieurs défis.

D'abord, il est certain que la reconnaissance du rôle majeur des UP dans l'amélioration de la résilience de l'élevage pastoral, a engagé l'Etat et les partenaires techniques et financiers dans près de quarante ans de soutien à sa mise en œuvre. Malgré l'intérêt des plans de gestion, des actions de préservation de l'environnement et des investissements socio-économiques réalisés, la viabilité des UP reste encore fragile. De plus, dans le contexte pastoral, l'occupation de l'espace par les communautés est fluctuante et les aires de parcours se chevauchent (A Marty 1996 cité par B. THEBAUD, 2001). Il est donc opportun de préparer un cadre favorable à l'efficacité et à la pérennisation des UP par la construction d'une vision commune, l'édification de missions claires, l'élaboration d'une stratégie efficace et la planification d'actions concrètes. Ce manque de cadre conceptuel clair nuit à l'approche UP et lui égratigne sa rigueur méthodologique. Néanmoins, il faut éviter de trop s'immiscer dans les règles prédéfinies par les communautés concernées (THEBAUD) lors de la planification des actions concrètes (B. THEBAUD, 2001).

L'on s'empresse aujourd'hui à vouloir vaille que vaille donner aux UP une reconnaissance juridique qui aille au-delà de sa reconnaissance administrative déjà existante à travers la délibération du conseil municipal et l'approbation de l'autorité administrative. D'aucuns parlent de groupements d'intérêt économique, pendant que d'autres sondent la voie de la forme associative. Mais l'UP devrait-elle devenir autre qu'un démembrement de la Commune et un outil d'aménagement de l'espace de celle-ci, si cela n'est pas en premier lieu discuté et validé dans les salles de délibération des Communes ? Bien sûr, si l'UP définit prioritairement un cadre d'actions concertées autour des ressources naturelles, il faut reconnaître avec force que l'intégration des activités de développement économique et social tend à sortir les UP des limites des conventions locales, pour en faire un cadre plus général de prise en charge des questions de développement communautaire. En réalité, l'UP est devenue la principale entrée

des projets et programmes de développement pastoral pour améliorer les conditions de vie socio-économique des communautés pastorales. Au-delà des plans de gestion, les UP donnent accès à des équipements pour les populations pastorales (forages, magasins d'aliments, des parcs de vaccination, pharmacies vétérinaires, etc.).

La prise de conscience de cette opportunité, fait que les acteurs à la base réclament parfois abusivement des UP pour accéder à des infrastructures de développement, quitte à mettre la ZSP en confetti. Pourtant, le processus de décentralisation consacre un cadre légal d'intervention aux UP, sur lequel les acteurs peuvent s'appuyer. En son Acte 3, à travers son vœu de territorialiser les politiques publiques, les arènes locales sont encore plébiscitées en tant que cadres de décision et de mise en œuvre des actions de développement local. Ajoutée à la démarche de gestion participative des territoires avec la promotion des conventions locales, l'importance et la pertinence de ces UP s'en trouvent renouvelées.

Dans la ZSP, les UP sont en outre interpellées par la nouvelle réforme de l'hydraulique rurale de 2014 portée par l'Office des forages ruraux (OFOR). Elle vise la professionnalisation de la gestion des forages qui étaient auparavant entre les mains des ASUFOR dont la gestion a montré beaucoup de limites : manque de transparence, mauvaise gouvernance, conflits, entretien défaillant, etc. Il faut dire que malgré les efforts des projets et programmes dans le renforcement des ASUFOR, ces dernières se sont en majorité illustrées à travers une certaine incapacité à gérer de façon transparente les ressources des forages, peinant souvent à renouveler des pompes ou à renforcer le réseau d'adduction. Cette réforme est cependant porteuse d'incertitudes à plusieurs niveaux : son démarrage, son mode opératoire, son adéquation au contexte pastoral, le niveau d'implication des pasteurs, etc. L'action des UP et de leurs promoteurs doit s'inscrire dans le renforcement des capacités des communautés pastorales à mieux se positionner, non pas pour reprendre la gestion des forages, mais à ne pas être laissées pour compte.

Au-delà de la question des forages pastoraux, les incertitudes climatiques et environnementales pèsent sur l'élevage de la ZSP depuis la série de sécheresses des années 1970. Ce contexte d'incertitude est attribué en grande partie aux changements climatiques qui vont crescendo avec les derniers déficits de pluies à l'instar de l'année 2017. Il a comme conséquence un bouleversement des calendriers et flux de transhumance.

La compétition sur les ressources qui en découle interroge les UP sur leur rôle de régulateur de l'accès équitable aux ressources partagées. Les plans de gestion et les codes locaux des UP, qui sont quelques fois peu appliqués, doivent mieux aider dans ce sens à travers une plus grande appropriation communautaire par la sensibilisation et une concertation qui tient compte des vrais acteurs. Cette régulation doit également être inclusive, pour ne pas installer les conditions d'une exclusion des transhumants ou des autres activités non pastorales. En fait, pendant les années difficiles de déficit prématuré de pâturages, l'arrivée massive assez précoce de transhumants est parfois pour certains éleveurs locaux, une forme de menace sur leur bétail, source de plusieurs conflits entre transhumants et éleveurs locaux. Pire encore, la notion d'UP est superficiellement comprise par certains acteurs qui la confinent dans une vocation jalousement pastorale ; excluant ainsi agriculteurs et autres usagers de l'espace et des ressources naturelles. Il faut donc rappeler l'UP est avant tout un cadre de concertation et de partage entre de multiples usagers et usages. Enfin, l'UP est parfois vue comme un garde-fou contre l'avancée

du front agricole du bassin arachidier. Dans le contexte actuel de vulnérabilité des espaces pastoraux face au phénomène d'accaparement foncier à grande échelle et à la pression agricole, il est représenté, avec quelques abus des fois, comme un marqueur spatial qui est à même de préserver le foncier pastoral. En attendant de trouver un cadre légal favorable, l'UP peut bien évidemment jouer les garde-fous pour le pastoralisme dans la ZSP, mais le but ultime doit être de se tailler une place dans les futures pages d'un Code pastoral en effervescence sans fin depuis 2011, en engageant ses leaders et autres représentants dans les concertations nationales.

Il est de plus en plus préconisé de changer de paradigme avec des incitations au changement des systèmes d'exploitation traditionnel de l'élevage transhumant. Beaucoup d'experts, appellent surtout à une sédentarisation progressive pour certains éleveurs transhumants qui doit reposer sur la mise à disposition d'opportunités pour nourrir le bétail. Ainsi, pour retarder les départs en transhumance et faire face aux contraintes imprévisibles des déficits de pâturages liés à de faibles précipitations, les cultures fourragères sont promues par différents acteurs (AVSF, FAO, etc.) pour pouvoir garder une partie des troupeaux dans les zones de départ. Ces cultures fourragères doivent toutefois être développées en tenant compte des capacités techniques et financières des exploitations pastorales, surtout pour ce qui est de la prise en charge du coût de l'eau. Il est aussi reconnu que pour renforcer durablement la résilience à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté des ménages, la gestion communautaire des ressources naturelles, base du pastoralisme, constitue une option efficace pour les pays en développement en particulier le Sénégal. Les UP étant des communs, dont les ressources sont saisonnières, cette gestion communautaire doit être renforcée par une volonté politique de sécurisation du foncier pastoral pour permettre une mobilité du bétail en tout temps et au-delà des frontières d'Etat.

Conclusion

Les différentes formes de crise (climatiques, conjoncturelles et structurelles) qui affectent le pastoralisme ne sont pas des phénomènes nouveaux. Les formes de résistance et d'adaptation des éleveurs sont constamment renouvelées et méritent que l'ensemble des acteurs y prêtent attention. La transhumance a été un élément crucial pour surmonter ces crises et développer les cheptels. Aujourd'hui, compte tenu de l'amenuisement de l'espace pastoral, cette forme de mobilité du bétail ne se fait plus par un mouvement simultané de l'ensemble des troupeaux vers une direction unique. Les départs sont dictés par plusieurs facteurs. Ils s'organisent par petits groupes sur la base d'une décision arrêtée au sein des campements et de l'information au niveau des UP d'accueil et en fonction de l'appréciation de l'état du capital naturel et du calendrier agricole dans certaines parties de la ZSP. C'est une réponse efficace pour réduire les risques encourus par les éleveurs et les animaux en cas de contraintes majeures. Mais cette mobilité entraîne souvent des conflits entre autochtones et éleveurs venus d'autres horizons autour de l'exploitation des pâturages et de l'utilisation des points d'eau en particulier).

Depuis les indépendances, les gouvernements successifs ont souvent encouragé des politiques de modernisation de l'élevage reposant sur l'idée que la sédentarisation, même temporaire était une innovation pouvant booster le secteur. La généralisation des points d'eau, le recours aux nouvelles technologies et la mise en place de cadres juridiques locaux autour des forages et le

développement organisationnel des pasteurs ont augmenté rapidement, améliorant l'information et la communication sur les ressources et les marchés.

Ils restent malgré tout très vulnérables, et ce d'autant plus dans un contexte marqué par des changements environnementaux et des mutations importantes liées à l'apparition de maladies émergentes, à la croissance démographique, à l'avancée du front agricole et des pressions foncières accrues... Les acteurs du secteur de l'élevage doivent pousser la réflexion pour consolider les efforts et les politiques en cours dans la ZSP. En effet, depuis plusieurs années, les pouvoirs publics, avec l'aide de la coopération au développement, ont œuvré pour la construction d'infrastructures et l'adoption de documents juridiques dont un code pastoral en cours de validation.

Pour une meilleure gestion du système d'élevage extensif de la ZSP caractérisé par la transhumance basée sur l'exploitation des pâturages naturels et des forages pastoraux, les acteurs et décideurs devront démontrer la capacité à maintenir un cadre de gouvernance adéquat et à mobiliser des fonds pour développer des projets et programmes de résilience dans les Unités pastorales. L'harmonisation de ce cadre doit aussi reposer sur une approche qui met l'accent sur la territorialisation des politiques publiques à partir d'un diagnostic pertinent, permettant ainsi une articulation des échelons de décision local et national en matière de gouvernance de l'élevage. Une bonne approche donnerait aux collectivités locales la possibilité d'établir un cadre de partenariat multi-échelles pour la pérennité des actions après le départ des bailleurs (cas des UP) et pour la résilience de leurs territoires et des activités économiques en rapport avec l'élevage.

De nos jours, le débat sur la gouvernance des ressources naturelles et/ou du pastoralisme se situe dans un contexte où l'Etat n'est plus (ou ne doit plus) être considéré comme le seul acteur du changement. Si l'augmentation des catégories d'intervenants est une source de richesse et peut être perçue comme le signe du cadre de vitalité de la participation et de mobilisation des énergies, il n'en demeure pas moins qu'une harmonisation s'avère nécessaire pour une cohérence territoriale. L'expérience récente de la mise en place des Unités pastorales dans la ZSP présente des perspectives intéressantes dans la mesure où elle marque une rupture totale entre les approches dirigistes qui imposaient aux habitants de la zone une façon de penser et d'agir et celles dites participatives qui placent les populations au centre des processus de gestion et d'exploitation des ressources naturelles.

Références bibliographiques

BA C., (1986). Les Peuls du Sénégal, étude géographique, Dakar, NEA, 394 p.

DIA N., (2014), *Commerce du bétail, villes et développement régional dans la Zone sylvopastorale du Sénégal*, Thèse de Doctorat de Géographie, Université Gaston Berger de Saint-Louis, 267 p.

ICKOWICZ A., (2012), « L'expérience des forages pastoraux au Ferlo, facteur de développement ou impasse sociotechnique et facteur de désertification ? », *Etude de cas, N°2*, Montpellier, CIRAD, 9 p.

FAYE B., (2006), « Les pasteurs sont des éleveurs « contemplatifs », in *L'Afrique des idées reçues*, p 281-287

- MARTY A., (1996). « La gestion locale des ressources pastorales et les perspectives de la décentralisation », Communication présentée dans le cadre de la quatrième Consultation Technique sur le Développement Pastoral, UNSO, Bruxelles, 20 au 22 mai.
- MERLIN P., (1951), « L'hydraulique pastorale en AOF », in Bulletin des Services de l'élevage et des industries animales de l'Afrique occidentale française, vol. 4, n° 1.
- MBAYE M., KANE A. et BALDE M., (2014), *Une contribution à l'aménagement du territoire et à la gestion participative et durable des ressources naturelles par la création des Unités Pastorales*, Document de capitalisation du Projet de sécurisation de l'élevage pastoral dans la région de Matam, AVSF, 20 p.
- PAPPEL., (2005), *Rapport de synthèse sur le choix des nouvelles unités pastorales*, 70 p.
- PGIES., (2011), *Évaluation de la deuxième tranche (2007-2011)*, Rapport final.
- PGIES., (2011), *Rapport d'activités du seizième trimestre de mise en œuvre du PGIES 2*.
- TOURÉ O. (1997). « Espace pastoral et dynamiques foncières au Sénégal » communication à l'atelier régional sur le foncier pastoral, Niamey, PRASET / PADLOS (CILSS), 16-21 Juin
- THEBAUD B., (2001), « Droit de Communage ("Commons") et Pastoralisme au Sahel: quel avenir pour les éleveurs sahéliens? », in *Politics, Property and Production in the West African Sahel Understanding Natural Resources Management* p 163-181
- THEBAUD B., (2002), *Foncier pastoral et gestion de l'espace au Sahel. Peuls du Niger oriental et du Yagha burkinabé*, Karthala, 306 p.
- THIOUNE A. A., (2017), *Guide méthodologique de mise en œuvre et d'animation des unités pastorales du Sénégal*, Dakar, CSE-AVSF-MEPA, 51 p.
- VALENZA J., (1981), « Surveillance continue de pâturages naturels sahéliens sénégalais. Résultats de 1974 à 1978 » in *Revue Elev.Méd.vét. Pays trop.* 34 p 83-100.
- VALENZA J., DIALLO A.K., (1972), *Etude des pâturages naturels du Nord Sénégal. Etudes agrostologiques*, Maisons-Alfort, IEMVT, 311 p.
- WANE A., ANCEY V., GROSDIDIER B., (2006), « Les unités pastorales du Sahel sénégalais, outils de gestion de l'élevage et des espaces pastoraux », *Développement durable et territoires, Dossier 8* | 2006, mis en ligne le 04 janvier 2013, URL :<http://developpementdurable.revues.org/3292>, DOI :10.4000/developpementdurable.3292